



Commune de

Baelen

N° 438

JANVIER
FÉVRIER

2024

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

LES 30 ANS DU TT DALTONS MEMBACH L.368



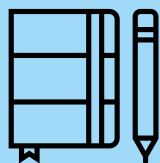
NATURE

LA FAUNE SAUVAGE EN HIVER

**TT Daltons Membach
L.368**







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus, 33 - DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart, 11 - GOË	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier, 12 - DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 - DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue des Ecoles, 17 - DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue des Ecoles, 17 - DOLHAIN	
DEJARDIN Kevin	087.76.45.45
Rue des Ecoles, 17 - DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier, 15 - BILSTAIN	

Baelen

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen, 6 - BAELEN	
CORDIER Anaïs	0479.95.23.01
Rue Longue, 2 - BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 - WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye, 30 - HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid, 34 - WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix, 14 - WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise, 5 - WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre, 2 - WELKENRAEDT	



En ce début d'année, je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes celles et tous ceux qui contribuent, de près ou de loin, à notre bien-être collectif. Je pense aux équipes de la voirie, aux agents chargés de la propreté des écoles et des infrastructures communales, à la cuisinière du réfectoire scolaire et ses assistantes, à l'ensemble du personnel administratif et technique, aux collaborateurs du CPAS et de la crèche, au personnel d'encadrement et aux bénévoles des garderies scolaires et extra-scolaires, aux animateurs des plaines de vacances et aux enseignants dévoués ainsi qu'à nos agents de quartier. Chacun d'entre eux joue un rôle essentiel et constitue un soutien précieux pour les élus au nom desquels je m'exprime.

L'année 2024 se profile comme une période clé pour la démocratie, avec un calendrier électoral chargé. En juin, les citoyens seront appelés aux urnes pour les scrutins européens, fédéraux et régionaux, tandis qu'en octobre, l'attention se portera sur les élections provinciales et communales. Ces dernières, en particulier, captivent l'intérêt des électeurs en raison de la relation directe qu'ils entretiennent avec leurs représentants locaux et de l'impact immédiat des politiques locales sur leur vie quotidienne.

Chers habitants de notre belle commune, les élections communales constituent le moment clé pour vous de décider qui, parmi les candidats, sont les plus qualifiés pour prendre en main la gestion de votre commune, après avoir examiné le programme qu'ils vous auront proposé. Mais au-delà de cette démarche citoyenne qui consiste à remplir votre devoir d'électeur, je vous rappelle qu'il vous est également loisible de vous engager, de faire acte de candidature pour figurer sur une liste qui se présentera au prochain scrutin. Les membres actuels du conseil communal sont à votre écoute pour vous orienter et vous informer sur ce que cela signifie de s'engager dans cette voie. Cet engagement, bien qu'il demande un investissement en temps et en énergie, offre également la satisfaction de contribuer activement à la vie de nos deux villages.

L'arrivée d'une nouvelle année est souvent synonyme de renouveau et d'engagements personnels, qu'ils soient d'ordre privé ou professionnel. C'est aussi une occasion pour chacun de nous de prendre conscience de l'impact que nous pouvons avoir sur la société. En faisant preuve de tolérance, en étant à l'écoute des autres et en agissant en citoyens responsables au quotidien, nous pouvons tous contribuer positivement à un avenir meilleur.

Que l'année 2024 vous comble de joie et exauce vos vœux les plus chers.

Recevez, chers Baelenois et Membachois, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **mars - avril 2024** distribué **du 4 au 8 mars 2024**.

Date limite de remise des documents : 15 février 2024.

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.

**SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN****www.baelen.be****BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE****HORAIRE**

LUNDI	8H30 - 12H
MARDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
MERCREDI	8H30 - 12H
JEUDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
VENDREDI	8H30 - 12H
SAMEDI	9H - 12H (PERMANENCE)

SUR RENDEZ-VOUS LES LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI APRÈS-MIDI

**Les dossiers d'urbanisme en cours
d'enquête publique sont consultables le
samedi durant la permanence.**

ATTENTION : l'agent présent lors de la
permanence n'a pas connaissance des
dossiers d'urbanisme, il ne pourra fournir
aucun renseignement ni prendre de
message.

Pour des informations sur les dossiers
d'urbanisme en cours d'enquête publique,
veuillez prendre contact avec le service
urbanisme (Madame Delège) -
urbanisme@baelen.be ou 087.76.01.21
du lundi au vendredi

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :
le samedi 10 et le lundi 12 février
(Carnaval)

**PLANNING PARUTIONS 2024 DU BULLETIN COMMUNAL**

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mars/avril 2024	15-févr-24	du 4 au 8 mars
mai/juin 2024	15-avr-24	du 6 au 10 mai
juillet/août 2024	15-juin-24	du 1 au 5 juillet
sept/oct 2024	15-août-24	du 2 au 6 septembre
nov/déc 2024	15-oct-24	du 4 au 8 novembre

ÉTAT-CIVIL**NAISSANCES**

Gillot Estrela Nina, Rte Jean XXIII, 4 (11/10)

Mattia Flikas, Forges, 52/A/2 (17/10)

Capucine Troupin, rue du Thier, 56 (31/10)

Léo Vilvörder, Rte Jean XXIII, 39 (19/11)

Oscar Troupin, rue du Thier 1/A (21/11)

Gauvain Corman, Runschen, 11 (30/11)

Eliano Chabotier, place Thomas Palm, 17 (3/12)

Samuel Thiry, rue Emile Schmuck, 7 (6/12)

Ayoub Baba, rte d'Eupen, 137 (13/12)

DÉCÈS

Colette Joris, épouse de Jean-Marie Delsupexhe, Honthem, 14 (30/10)

Robert Droeghaag, époux de Elisabeth Lempereur, Heggen 38 (3/11),

Huberte Hannotte, Mazarinen, 18 (10/11),

Olga Boverie, vve de Hubert Ganser, rue Plein-vent, 27 (21/11),

André Goossens, Médael, 3/B (26/11),

Cécile Wintgens, vve de Marcel Guillaume, rte d'Eupen, 48 (26/11),

CPAS DE BAELEN

UNE FOIS PAR MOIS AU CPAS DE BAELEN :

AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE

Permanences d'informations juridiques accessibles
gratuitement à TOUS !

Les prochaines permanences auront lieu **tous les troisièmes vendredis du mois :**

✔ **Vendredi 19/01/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 16/02/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 15/03/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 19/04/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 17/05/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 21/06/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 19/07/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 16/08/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 20/09/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 18/10/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 15/11/2024 de 10 à 11 heures**

✔ **Vendredi 20/12/2024 de 10 à 11 heures**





Les noces

LISTE DES NOCES DE DIAMANT EN 2024

11/07/1964 : **Mr et Mme Brandt-Delhausse**, rue Plein-Vent, 14
 22/08/1964 : **Mr et Mme Pirard-Rey**, Rue Braun, 5
 23/09/1964 : **Mr et Mme Gulpen-Beckers**, Rue Emile Schmuck, 15

LISTE DES NOCES D'OR EN 2024

19/01/1974 : **Mr et Mme Marbaise-Deleixhe**, Honthem, 59
 23/02/1974 : **Mr et Mme Schlossmacher-Magy**, rue des Coccinelles, 5
 12/04/1974 : **Mr et Mme Peters-Kirsch**, rue Boveroth, 22
 16/04/1974 : **Mr et Mme Schwall-Hardy**, rue de la Chapelle, 7/B
 26/04/1974 : **Mr et Mme Kessler-Cremer**, Heggensbrück, 5
 30/04/1974 : **Mr et Mme Nyssen-Radermecker**, chemin de la Joie, 5
 04/05/1974 : **Mr et Mme Lempereur-Elsen**, Heggen, 23
 09/05/1974 : **Mr et Mme Fischer-Meeuwissen**, rte d'Eupen, 176
 20/05/1974 : **Mr et Mme Dölek-Gök**, la Sablière, 44
 24/05/1974 : **Mr et Mme Sparla-Moray**, rue des Pâquerettes, 4
 04/06/1974 : **Mr et Mme Gerkens-Reichling**, rue ma Campagne, 9
 22/06/1974 : **Mr et Mme Klinkenberg-Delvaux**, rte de Dolhain, 51
 01/07/1974 : **Mr et Mme Paquet-Botte**, chemin du Ruyff, 28
 13/07/1974 : **Mr et Mme Vermeesch-Bouts**, rue Longue, 2/A
 27/07/1974 : **Mr et Mme Cleto Estrela-David Patriarca**, rte d'Eupen, 112
 14/09/1974 : **Mr et Mme Guillaume-Toffoli**, Mazarinen, 20
 20/09/1974 : **Mr et Mme Recker-Bodem**, rue du Pensionnat, 7

LISTE DES NONAGENAIRES EN 2024

18/02 : **Mme Marie Schumacher**, rue Perkiets, 45
 02/05 : **Mr Gerhard Recker**, rue du Pensionnat, 7
 02/07 : **Mme Gerta Inhoffen**, Overoth, 5/A
 09/08 : **Mr Ivan Neulens**, Heggen, 12
 01/09 : **Mme Gilberte Pirene**, rue Braun, 19
 29/10 : **Mme Hadeline Devigne**, rue de la Station, 13
 05/11 : **Mme Irène Palm**, Médael, 12

LISTE DES CENTENAIRES EN 2024

01/01 : **Mme Ez-Zohra Serkouh**, rte d'Eupen, 14
 10/05 : **Mr Léonard Heunders**, rue de la Station, 13



Pour votre présence chaleureuse, vos prières, vos paroles réconfortantes, vos gestes d'amitié manifestés lors du décès de Madame Huberte Hannotte, nous adressons nos plus sincères remerciements.

Un merci tout particulier à la Chorale St Grégoire pour sa remarquable prestation.

Les familles Hannotte et apparentées



Il est bon de se sentir entouré dans ces moments difficiles. Vos messages de sympathie et votre présence ont beaucoup compté pour nous après la perte de notre époux, papa et papy, Robert Droeghaag.

Nous vous remercions du plus profond du cœur.

Famille Droeghaag-Lempereur

OBJETS TROUVÉS

Renseignements: Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale.
N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.




**VOUS AIMEZ PARTICIPER À NOS ACTIVITÉS !
 VOUS SOUHAITEZ ÊTRE TENUE INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ COMMUNALE ?
 ALORS, INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER SANS TARDER !**

RENDEZ-VOUS SUR WWW.BAELEN.BE POUR VOUS INSCRIRE



ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 | B-4837 Baelen
 Tél. : **087/76.01.28** | **0477/92.21.40**
aledebaelen@gmail.com

Lundi: 8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00
Mardi: 8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00
Mercredi: joignable uniquement par téléphone ou par mail
Jedi: joignable uniquement par téléphone ou par mail
Vendredi: Fermé



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

À **BAELEN** ET À **MEMBACH**, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI : CHAQUE SEMAINE POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS, UNE SEMAINE SUR DEUX POUR LES PMC ET PAPIERS/CARTONS (À VÉRIFIER DANS VOTRE CALENDRIER INTRADEL).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h ou le lundi avant 6h.

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez contacter Intradel au 04/240.74.74 dans les 24h de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.

PETIT RAPPEL DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

Article 28

§1^{er}. Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont déposés dans les récipients de collecte devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le collège communal et au plus tôt la veille à 19 heures. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 7 heures du matin, tout usager prend ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'usager prend également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

§10. Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grève,...), la collecte n'a pas été effectuée le jour fixé, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non collectés doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

Dépôt anticipé ou tardif

Article 29

Un dépôt anticipé ou tardif constitue une infraction à la présente ordonnance. Par dépôt anticipé, on vise le dépôt qui ne respecte pas les modalités d'horaire fixées par la présente ordonnance. Par dépôt tardif, on entend le dépôt qui est réalisé après le passage de l'opérateur de collecte de déchets.

INTERDICTIONS DIVERSES

Article 40.

Il est interdit :

De déposer ou de laisser des récipients le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte, sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre ; s'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent, les récipients doivent être rentrés le jour même de la collecte ;

Sanctions

Article 41

Sans préjudice de l'éventuelle sanction administrative prononcée par le Collège communal, sera puni d'une amende administrative de maximum 250 euros quiconque contrevient aux dispositions des articles des sections 1 à 8 du présent chapitre.

NOUVEAU



NOTRE COMMUNE S'EST ÉQUIPÉE D'UN APPAREIL PHOTO

CET APPAREIL PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR PRENDRE DES PHOTOS DANS LE CADRE DES DEMANDES DE PASSEPORTS, DE CARTES D'IDENTITÉ ET DE CARTES DE SÉJOUR. IL N'EST PAS ENCORE POSSIBLE DE L'UTILISER POUR LES PERMIS DE CONDUIRE.

C'est totalement gratuit mais la photo n'est plus imprimée. Celle-ci est directement transmise au programme.

Vous pouvez toujours choisir d'apporter vos propres photos du photographe ou d'un photomaton.



LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE | Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | www.spi.be



POSTE DE POLICE DE BAELEN

Heures d'ouverture :

Mercredi : de 13h00 à 17h00 > uniquement pour les plaintes.

Veuillez prendre rendez-vous au 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. : 087/343.580

EN CAS D'URGENCE, FORMEZ LE 101



WELKENRAEDT, PLOMBIÈRES, BAELEN

Place des Combattants, 21
B-4840 WELKENRAEDT

T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E.maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00

Challenge 2024



La course à pied, le trail et la marche ont le vent en poupe à Baelen ! *Je cours pour ma forme* et *la marche nordique* séduisent de plus en plus de sportifs débutants ou confirmés et le tout dans une ambiance conviviale. De nombreuses activités sportives sont proposées sur notre territoire durant l'année.

Cette année, la commune a décidé de vous lancer un défi et vous propose un super challenge !



Grande tombola pour tous les participants à au moins 2 des 3 événements. Les lots seront des bons d'achat chez nos commerçants locaux!

28/01



LE TOUR DES CLOCHERS (voir détail dans ce bulletin)

Distances : course à pied > 7 ou 19 km / Marche > 7, 13 ou 19 km

29/06



TRAIL DU DRAGON

Distances : course à pied > 8, 16 et 23 km / Marche > 8 km

01/09



1^{ÈRE} MARCHE DE L'ASBL CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

Distances : 6 ou 12 km à parcourir en marchant ou en courant.

Tirage au sort des heureux vainqueurs lors de la soirée des mérites le samedi 28 septembre 2024.

Nous regrettons que les organisateurs du Jogging Baelenois n'aient pas souhaité participer au challenge. Les détails des autres événements suivront dans les prochaines parutions de « l'info communale » et sur notre page Facebook



CommuneBaelen





LE SAVIEZ-VOUS ? L'ÉMONDAGE DES PLANTATIONS

BIEN DES CITOYENS N'ONT PAS UNE INFORMATION PRÉCISE CONCERNANT CERTAINES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ, DE SALUBRITÉ ET DE TRANQUILITÉ PUBLIQUES.

NOUS AVONS DÉCIDÉ DE PUBLIER DANS CETTE RUBRIQUE DES EXTRAITS DE L'ORDONNANCE DE POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE ADOPTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL.

L'ÉMONDAGE DES PLANTATIONS SE TROUVANT SUR LES PROPRIÉTÉS, EN BORDURE DE VOIRIE.

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les prairies et terrains exploités par nos agriculteurs :

- ✓ La taille doit avoir lieu au minimum une fois par an et avant le 1^{er} novembre.
- ✓ L'entretien du talus ou de l'accotement herbeux de la voie publique sur une largeur de 50 cm doit être assuré également.
- ✓ La largeur de la haie placée à la limite du domaine public ne peut dépasser 20 cm de l'aplomb du pied de la haie, du côté de la voie publique.
- ✓ Les branchages taillés doivent être évacués dans les huit jours sauf s'il s'agit d'accotements herbeux hors agglomération et que les branchages sont déchiquetés à un gabarit inférieur à 1 cm x 2,5 cm.
- ✓ Le trottoir et les chemins doivent être nettoyés sous peine d'une sanction administrative communale

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les parcelles bâties ainsi que les parcs et jardins en zone agglomérée :

- ✓ La plantation des haies ne peut être effectuée à moins de 50 cm de la limite du domaine public.
- ✓ La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou plantation sur la voie publique à moins de 2,5 m au-dessus du sol.

- ✓ Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doivent être immédiats.

Dispositions applicables à toutes les plantations et haies bordant la voie publique :

- ✓ La taille des plantations et haies empêchera en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à moins de 4,5 m au-dessus du sol et tout débordement à moins de 3 m du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.
- ✓ La taille des plantations et haies situées à l'intérieur d'un virage empêchera tout débordement sur le domaine d'une voie publique carrossable à moins de 4,5 m du sol. La même mesure est applicable jusqu'à 10 m de l'amorce de l'intérieur d'un virage.
- ✓ La taille ne peut maintenir de débordements au-dessus d'un accotement ou d'un trottoir en ligne droite ou à l'extérieur d'un virage à moins de 2,5 m du sol ni réduire d'aucune manière la largeur d'un trottoir ou d'un accotement le long d'une voie carrossable.
- ✓ La taille des haies le long d'un chemin non carrossable doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2 m par rapport à l'axe d'un chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur légale inférieure à 4 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Le riverain est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité compétente.

Dans le cas d'une parcelle comportant plusieurs copropriétaires, l'obligation incombe solidairement à chacun d'eux.



be alert

NOTRE COMMUNE A FRANCHI LE CAP ET ADHÈRE AU SYSTÈME D'ALERTE NATIONAL. N'HÉSITEZ PAS À VOUS INSCRIRE !

BE-ALERT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Be Alert est un système d'alerte qui permet aux personnes inscrites dans un périmètre défini de recevoir via sms, mail ou téléphone, les premières mesures à prendre en cas de situation d'urgence, transmises par la Commune, la Province ou l'autorité fédérale.

POUR QUI ?

Toutes les personnes inscrites au système dans la zone où se déroule la situation d'urgence. Il est possible de s'inscrire plusieurs fois afin d'être repris dans les listes pour son domicile mais aussi son lieu de travail, l'école des enfants...

POUR QUOI ?

Pour réduire les conséquences de la situation d'urgence en avertissant la population en quasi temps réel de la survenance de la crise et en permettant la mise en place des premières mesures de sécurité pour la protection des personnes et des biens.

COMMENT Y ADHÉRER ?

En remplissant le formulaire sur www.be-alert.be.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'adhésion et la réception des informations sont gratuites.

LE BUDGET PARTICIPATIF



4e édition!

Présentation du projet déposé conjointement cette année par le Patro et la Jeunesse Baelen-Membach

Rendez-vous ce mercredi 24 janvier à 20h30 dans la salle du conseil communal





Commune de
Baelen

CARNAVAL

PARTY

**01
février**
dès 18h30

à Baelen
au Foyer Culturel et Sportif

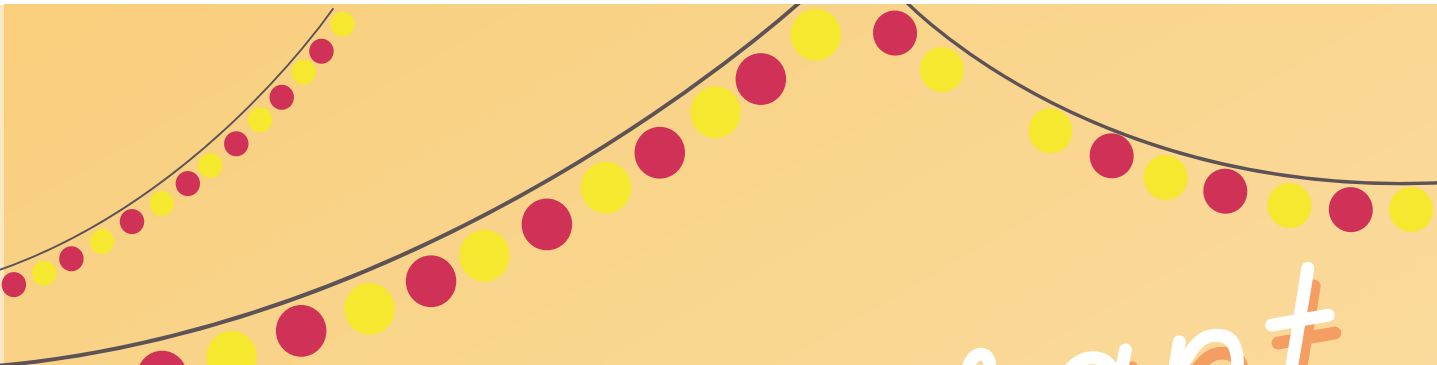
Entrée gratuite et
« Happy hours » de 18h30 à 20h30
> boissons à 1 €

Avec la présence assurée du **prince carnaval Max 1^{er}** et sa suite de **Wehelo**,
de « **Sven ohne Girl** », de **Thierry et Charly** et de **DJ Dave** aux platines
Plusieurs autres princes sont invités et peut-être encore l'une ou l'autre surprise!



Déguisement fortement souhaité

En collaboration avec l'ASBL Centre Culturel et Sportif de Baelen



Thé dansant

avec Guy Glorian et sa chanteuse Marie

**Dimanche
3 mars 2024**

à la cafétéria du Centre Culturel et Sportif
de 14h à 18h

Entrée: 5€
(un morceau de tarte et une tasse de café vous seront offerts)

**Réservation vivement souhaitée
avant le 23 février
auprès de Roger Meessen
0479.86.09.56 - roger.meessen@baelen.be**



**Invitation cordiale
à toutes et à tous**



Commune de
Baelen

En collaboration avec l'ASBL Centre Culturel et Sportif de Baelen



Commune de

Baelen

“Reden, reden, ... cernen!”

Activités ludiques et sans prise de tête
pour oser parler l'allemand !”

65€
Nouvelle session



de 19h à 20h30

Au Bailus à Baelen

◦ **Dès 15 ans** : les lundis du 19 février à début juillet

◦ Connaissances de base de l'allemand requises (niveau A2/B1)

◦ **Infos et inscriptions** : ◦ arnaud.scheen@baelen.be
◦ 0494/086872



SOIRÉE DES MÉRITES SPORTIF, ASSOCIATIF ET CULTUREL À BAELEN !

LES LAURÉATS 2023 SONT CONNUS !

Le 28 octobre dernier, la commune a organisé la soirée des mérites sportif, culturel et associatif. Au vu du succès rencontré lors de l'édition 2022, Roger Meessen, échevin des Sports, a organisé une soirée festive et conviviale animée par quelques prestations des associations (la société royale « LES FANFARES », la société de Karaté « Shuhari Karaté Dojo Baelen », l'humoriste Salim Shady et notre chanteuse locale « Lily » pour clôturer cette soirée en beauté.

RETOUR SUR LES DIFFÉRENTS CANDIDATS :

MÉRITE SPORTIF :

1) Nom : **SGARLATA**

Prénom : **Mathéo**

Age : **17 ans**

Discipline : **cyclisme sur route**



Il pratique le vélo de route en course depuis 2021. Affiliation au VC Ardennes jusqu'en octobre 2022 puis au Wanty Cycling Team depuis novembre 2022 dans la catégorie « Junior ».

Il prend part aux courses tous les dimanches de février à octobre et termine souvent dans le top 20. Il a participé, sur invitation, à deux courses en Italie. Au cours de l'une d'elle, il réalise une échappée de 80 km, qui a fait l'objet d'un reportage télévisé.

Pour la saison 2023-2024, il passe en catégorie « Espoir » et arborera les couleurs de l'Entente Cycliste Wallonne.

La pratique de ce sport est très exigeante et nécessite de nombreux sacrifices pour un adolescent de 17 ans : pas de sorties, une nutrition équilibrée et de nombreuses heures d'entraînement (entre 2 et 4h par jour)

Résultats marquants :

- 4^e place à Vieux-Leuze
- 5^e place à Zepperen
- 6^e place à Taintignies



2) **L'ASSOCIATION JBM-VBC BAELEN AVEC L'ÉQUIPE DE P2 DAMES**

L'association JBM-VBC nous propose l'équipe de 2^{ème} provinciale Dames qui a terminé le championnat à la 1^{ère} place et de la plus belle des manières. Elle a gagné tous les matchs en ne concédant que 4 sets tout au long de la saison.

L'équipe championne accède ainsi à la première provinciale liégeoise.

3) **TT DALTONS MEMBACH – CLUB DE TENNIS DE TABLE**

Le club de tennis de table TT Daltons Membach dépose sa candidature pour le club et non pour des joueurs individuels.

Elle est basée sur les performances sportives des affiliés effectuées tout au long des trente années d'existence du club et non uniquement sur la dernière année.

Le club créé en 1993 a permis à de nombreux jeunes (filles et garçons) des deux villages ainsi que des villages avoisinants de pratiquer ce sport dans la salle villageoise.

Porté par la notoriété d'un champion exceptionnel, Jean-Michel Saive, le club a pu former ces jeunes à la pratique de ce sport grâce à l'aide d'entraîneurs compétents. La vie du club, tout au long de ces trente années, a été parsemée de nombreux titres de champions, de montées de divisions mais aussi de temps en temps de relégations, mais toujours dans la bonne humeur et dans l'ambiance chaleureuse qui caractérise ce club. L'équipe A est compétitive actuellement au sein de la 3^{ème} provinciale depuis 3 années consécutives et ce pour la première fois depuis l'existence du club. Les chances de monter en 2^{ème} provinciale sont bien réelles. Les équipes B et C sont actuellement en 5^{ème} provinciale et la petite dernière, la D, en 6^{ème} provinciale.



4) Nom : **POSSEN**

Prénom : **Olivia**

Age : **13 ans**

Discipline : **natation au Swimming Team Dison**

Ses performances :

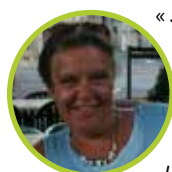
- Le 5/11/2022, vice-championne francophone, 12 ans, en 200m brasse (petit bassin) à Bastogne.
- Le 6/11/2022, championne francophone, 12 ans, en 200m nage libre (petit bassin) à Bastogne.
- Le 11/02/2023, championne francophone, 13 ans, en 200m brasse (grand bassin) à La Louvière.
- Le 11/02/2023, vice-championne francophone, 13 ans, en 100m brasse (grand bassin) à La Louvière.
- Le 12/02/2023, championne francophone, 13 ans, en 400m nage libre (grand bassin).
- Le 23/04/2023, 6^{ème} au championnat de Belgique open à Anvers, en 400m libre (grand bassin).
- Le 24/07/2023, 5^{ème} place du championnat de Belgique pour les jeunes, à Anvers, en 200m brasse.



MÉRITE ASSOCIATIF :

1) La Royale Cavalerie Saint Georges Baelen a voulu mettre à l'honneur **Madame Sarah Jacob**.

Ci-dessous la lettre de motivation des responsables de la société.



« Sarah Jacob assure l'intendance lors de nos balades équestres. Nous sommes un groupe soudé de cavaliers dont les événements importants de notre vie, bons ou mauvais, ont été ponctués par nos balades à cheval. Cette incroyable complicité, cet esprit de groupe qui se passe de mots, Sarah en est la pierre angulaire. En effet, depuis maintenant près de 20 ans, Sarah nous rassemble au cours de nos longues randonnées et balades, autour de bons repas qui apaisent les cœurs et les estomacs, d'apéros au soleil ponctués d'éclats de rire et d'une chaleur humaine digne de celle d'un foyer. Qu'importe où nous sommes, elle nous retrouve toujours et prends soin de nous. Elle parvient toujours à nous gâter, gérant au mieux l'argent dont elle dispose pour faire les courses, organiser les repas dans les gîtes ou au milieu des bois, parfois sous la pluie. Ce personnage franc, au caractère bien trempé, partage notre amour des chevaux mais n'est pas du tout cavalière. Lorsque nous lui demandons ce qui la motive à se charger depuis si longtemps de ce travail important, très souvent lourd et ingrat, elle nous répond que ce qui l'anime est le plaisir d'être ensemble. Pour toutes ces raisons, nous souhaitons reconnaître le mérite de son investissement sincère et profond au sein de notre association ».

2) Le JBM-VBC a voulu mettre à l'honneur **Monsieur Henri Pirnay**.

En effet, il a intégré le Club de Volley de Baelen lors de l'Assemblée Générale de juin 1997 en tant que trésorier.

Il a géré de main de maître notre club durant 26 années... vous avez bien entendu, plus d'un quart de siècle !!!



Durant ces nombreuses années, il aura eu l'occasion de côtoyer beaucoup de personnes du monde du volley : il aura connu et rémunéré 49 entraîneurs, participé aux réunions de comité avec 6 secrétaires et 3 présidents ... et tout ça pour 1 trésorier !!!

CHAPEAU !!!

Nous nous permettons de citer quelques mots qu'Henri Pirnay avait préparés dans le « Clap de fin » de sa dernière Assemblée Générale en tant que trésorier :

« Faire partie d'un Comité, c'est du bénévolat pur et dur. Les fonctions de Président, Secrétaire et Trésorier sont les plus exposés et par conséquent aussi les plus critiquées. Vu de l'extérieur, nous avons parfois du mal à s'imaginer ce que cela représente comme investissement (c'est un ancien banquier qui parle) je disais donc investissement en temps et en énergie. Et tout ça ... gratuitement ! »

Henri a eu de très belles satisfactions pendant son mandat :

- > la fête du 25^{ème} anniversaire du club en 2004
- > la fête du 40^{ème} anniversaire du club en 2019

MÉRITE CULTUREL :

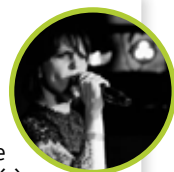
Laetitia Colon (chanteuse Lily)

Elle aime chanter depuis son enfance et a participé à l'émission "Pour la Gloire" sur la RTBF en 1994. Gagnante de plusieurs concours de chant, dont le dernier en 2021. Le 23 octobre 2023, elle a participé à "Une voix en or"

Elle a donné plusieurs concerts dans les environs dont un concert "Edith Piaf" au mois de mai à l'église à Baelen.

Elle a réalisé sa composition personnelle et est membre de deux groupes (Duo Retro et Crazys).

Elle est reprise pour l'émission de Nagui : "N'Oubliez pas les paroles".



LES VOTES : SEPT CANDIDATURES DONT QUATRE POUR LE SPORT :

Quatre candidatures ont été rentrées pour le sport, deux pour l'associatif et une pour le secteur culturel.

Deux types de votes qui comptaient pour 50% chacun : les associations baelenoises et un jury composé de deux représentants de la minorité, du bourgmestre, de l'échevine de la Culture et de l'échevin des Sports »



LE MÉRITE ASSOCIATIF

a été attribué à

MONSIEUR HENRI PIRNAY

pour son bénévolat depuis de nombreuses années au sein du club de Volley de Baelen.



LE MÉRITE CULTUREL

est revenu

À LA CHANTEUSE LILY



POUR LE MÉRITE SPORTIF

les résultats furent extrêmement serrés et chacun aurait mérité le titre.

C'est finalement, le

TT DALTONS DE MEMBACH

qui remporte le trophée.

NOS FÉLICITATIONS À TOUS LES NOMINÉS DE CETTE ÉDITION 2023, L'IMPORTANT DANS CES JOUTES CONVIVIALES N'ÉTANT PAS DE GAGNER MAIS DE VOIR SES EFFORTS RECONNUS ET MIS EN AVANT !



DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société **Régifo** (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



**VOTRE COMMUNE EST ÉGALEMENT SUR FACEBOOK !
N'HÉSITEZ-PAS À NOUS SUIVRE !**

VIVRE LA WALLONIE

VOUS NE CONNAISSEZ PAS ENCORE LE MAGAZINE **VIVRE LA WALLONIE** ? ABONNEZ-VOUS, C'EST GRATUIT !

Ce trimestriel, édité par le Service public de Wallonie, condense l'actualité régionale du trimestre et vous propose :

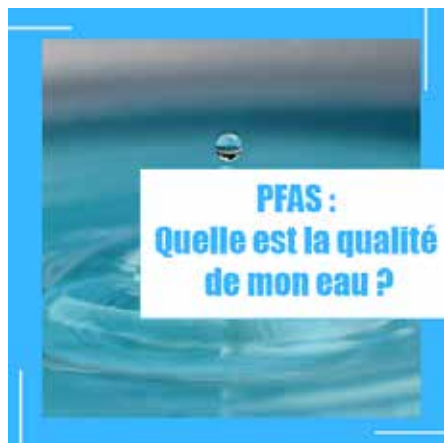
- > des dossiers thématiques,
- > des interviews et portraits de personnalités wallonnes inspirantes,
- > des suggestions de balades ou d'activités,
- > des concours,
- > des infos sur les actions des services publics wallons, ... et bien plus encore !

Pour vous abonner, remplissez le formulaire en ligne sur www.wallonie.be/fr/vivre-la-wallonie/abonnement



SCAN ME!





PFAS DANS L'EAU DISTRIBUÉE DANS NOTRE COMMUNE – MISE À JOUR DES RÉSULTATS

Les informations relatives à la qualité de l'eau, en ce compris celles relatives aux PFAS, sont accessibles dans la rubrique « Qualité de mon eau » du site Internet de la SWDE (qualite-de-mon-eau). Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives aux résultats des analyses en PFAS réalisées depuis septembre 2023 (date de démarrage du monitoring régional PFAS) sur l'eau qui vous alimente.

L'eau distribuée a une origine et une qualité différentes suivant les zones de distribution. Votre commune est concernée par les zones 1015, 1001.

LES RAPPORTS EN LIGNE FONT APPARAÎTRE LES VALEURS SUIVANTES POUR VOTRE COMMUNE :

Zone de distribution (ZDE)	N° ZDE	Alimentations de la zone	Somme des PFAS (ng/l)
BAELEN	1015	l'eau traitée des captages de Medael et de Hoevel.	<1
EUPEN	1001	l'eau traitée du barrage d'Eupen.	<1

La qualité de l'eau distribuée dans votre commune répond à la future norme relative aux PFAS (100 ng/l).

PARENT SOLO ? VOUS N'ÊTES PAS SEUL·E

CE 21.11.2023, LE SPW INTÉRIEUR ET ACTION SOCIALE VIENT DE LANCER LE SITE INTERNET :

[HTTPS://FAMILLEMONO.BE](https://famillemono.be)

Les familles monoparentales représentent un pourcentage important des ménages wallons (12,2 % des ménages privés au 01.01.2023). Plus de 83% des parents solos sont des femmes et une part importante de ces parent solos sont socialement et financièrement fragilisés. Les difficultés que rencontrent les familles monoparentales sont notamment :

- Un risque accru de basculement vers la pauvreté
- Des problèmes de logement
- Des difficultés à concilier vie professionnelle et privée
- Un sentiment d'isolement

Afin d'aider ces familles dans leur recherche d'information, la Wallonie via le SPW Intérieur et Action sociale, vient de lancer le site <https://famillemono.be>

QUE PUIS-JE Y TROUVER ?

Ce site centralise :

- Toutes les informations utiles
- Des informations juridiques
- Des informations administratives
- ...

Quelques exemples :

- Quelles sont les démarches en cas de séparation ?
- Comment le montant de la pension alimentaire est-il fixé ?
- Que faire si mon ex-partenaire ne me verse pas la pension à laquelle j'ai droit ?
- Quelles sont les aides pour les factures d'énergie ? D'eau ?
- Comment sortir de l'isolement ?



SCAN ME!



30 ANS DU TT DALTONS MEMBACH



LE CLUB DE TENNIS DE TABLE, LE TT DALTONS DE MEMBACH, A ÉTÉ FONDÉ LE 14 OCTOBRE 1993. DE 2 ÉQUIPES AU DÉPART, IL A BIEN ÉVOLUÉ ET EST DEvenu UN CLUB QUI COMPTE AUJOURD'HUI 4 ÉQUIPES. CE 27 OCTOBRE DERNIER, IL A CÉLÉBRÉ SES 30 ANS D'EXISTENCE LORS D'UN APÉRITIF DÎNATOIRE BIEN FESTIF ET A REÇU LE 28 OCTOBRE, LE PRIX DU MÉRITE SPORTIF 2023.

C'EST L'OCCASION DE VOUS PRÉSENTER CE CLUB AMBITIEUX ET CE SPORT QUI COMPTE DE NOMBREUX PRATIQUANTS EN BELGIQUE

LES DÉBUTS ET LES MEMBRES FONDATEURS



C'est tout simplement autour d'un verre que **Jean-Marie Beckers** et **Marc Schmetz**, deux des six membres fondateurs, ont décidé de créer le club. C'est une nouveauté pour le village de Membach car il n'y avait plus eu de club sportif depuis les années cinquante. Le premier comité s'est formé autour de Mary Vomberg (secrétaire), René Thönissen (trésorier) et Jean-Marie Beckers (président). La première saison s'est déroulée uniquement avec des entraînements car le championnat avait déjà commencé. Ce n'est qu'en 1994 que deux équipes ont été inscrites en championnat.

Le club a connu jusqu'à 50 affiliés et 7 équipes dont 1 équipe dames. Durant une saison, une équipe a dû se rendre à Eupen par manque de place à Membach.



L'arrivée de Luc Simons en 1999 a permis à l'équipe A, championne en Division 6 de se maintenir en Division 5. Après quelques années et grâce à l'évolution de plusieurs jeunes, l'équipe A est montée en Division 4. L'arrivée de Roger Meessen a permis de s'y maintenir.

Après une période creuse, le club remonte la pente avec l'arrivée de René Hardy, Philippe Albert, Klaus Jahnert et Henri-Marc Junker (entraîneur actuel depuis 2019).

Actuellement, le TT Daltons de Membach compte 4 équipes. Grâce aux derniers renforts, le club peut envisager un bel avenir avec l'équipe A qui devrait monter fin de saison en Division 2 et l'équipe B est bien partie pour rejoindre la Division 4. De nouveaux joueurs, débutants et confirmés, ont rejoint le club ces dernières années. Ces arrivées donnent une belle perspective d'avenir pour l'équipe C et D et le club envisage même la création d'une nouvelle équipe.

Depuis sa création, plus de 50 jeunes et moins jeunes se sont essayés au tennis de table au sein du TT Daltons. Le club a vu se succéder beaucoup d'entraîneurs pour encadrer ses différentes équipes et peut compter sur le soutien sans faille de nombreux bénévoles, dont certains sont présents depuis les tous premiers jours. Leur implication et leur détermination ont permis au club de fonctionner en harmonie et d'alterner événements sportifs et activités ludiques, comme le souper annuel de fin de saison, la choucroute du Nouvel an depuis l'an 2000 ou encore les tournois à Ostende.



Préparation de la choucroute du 1^{er} janvier



2008
ÉQUIPES 1 ET 5
CHAMPIONNES

WE ARE THE CHAMPIONS
Avril 2004

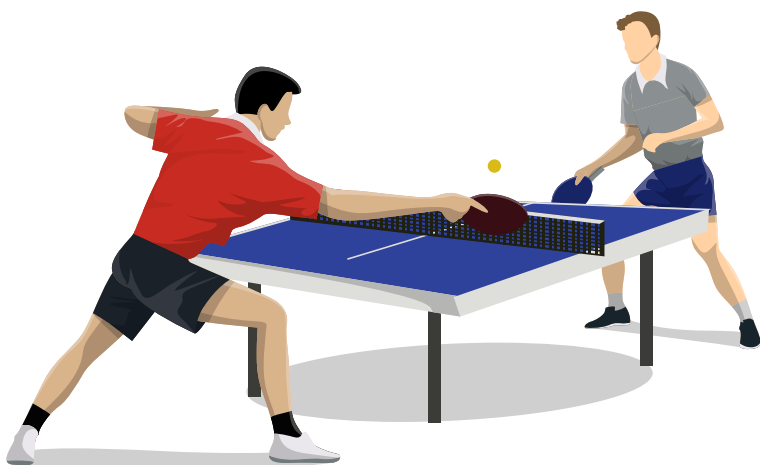
LE CLUB

Le TT Daltons est un club convivial, où tous les membres se connaissent. Dans les jeunes, presque tous les joueurs sont baelenois. Plusieurs générations sont ainsi rassemblées autour d'une même passion : le plus jeune joueur est âgé de 10 ans et le plus âgé a 73 ans.

Les entraîneurs et joueurs confirmés qui encadrent les différentes équipes du club sont également baelenois pour la plupart. Ils amènent leurs compétences, leur enthousiasme, leur expérience à leurs groupes respectifs.

Comme tous les clubs, le TT Daltons est géré par un comité composé du président (Didier Brandt), de la secrétaire (Julie Massenau), du trésorier (Jean-Marie Beckers) et du responsable interclubs (René Hardy). Celui-ci se réunit régulièrement pour échanger les informations liées à la gestion du club, à l'organisation des championnats, des tournois et des activités non sportives. Le comité se veut ouvert et surtout convivial : tous les membres peuvent demander à participer à une partie de ces réunions afin de discuter d'une idée ou d'un problème plus spécifique.





LE TENNIS DE TABLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le tennis de table ou « *ping-pong* » en langage courant est un **sport de raquette** opposant deux ou quatre joueurs autour d'une table (2,74m x 1,52m) pourvue d'un filet central. Le pratiquant de ce sport s'appelle un **pongiste**.

Ce sport est pratiqué à tous les niveaux, de la petite partie entre amis aux grandes compétitions internationales. Tout le monde peut y jouer, homme ou femme, jeune ou moins jeune, handicapé ou valide, attirés par la détente ou la compétition.

L'objectif quand on y joue est plutôt simple, mais nécessite certaines dispositions pour rendre la partie plus intéressante. Même si le joueur est seul face à son adversaire, la compétition se pratique par équipe de 4 joueurs.

Dans le jeu, en simple, deux joueurs s'affrontent et pour remporter la manche, il faut gagner 3 sets sur 5 possibles. Un joueur marque un point lorsque son adversaire commet l'une des erreurs suivantes :

- Il n'arrive pas à renvoyer la balle.
- Il la renvoie en dehors de la demi table adverse.
- Il laisse rebondir la balle plus d'une fois dans son propre camp avant de la renvoyer.
- Il touche la balle plusieurs fois de suite.

Gagner un set revient à être le premier à marquer 11 points. Le vainqueur doit avoir au moins deux points d'écart pour gagner la partie.

LES MOTS CLÉS ET LES VALEURS :

Qualité physique – sport d'anticipation et de réflexe – sport très tactique et stratégique – sport où le mental a une place très importante – précision – vitesse – variation – puissance des coups – fair-play – respect de soi et de l'adversaire – respect des règles du jeu – respect des entraîneurs, arbitres et partenaires – solidarité – convivialité – humilité – esprit d'équipe, représentent les valeurs attachées à ce sport.



30 ANS EN 2023, CELA SE FÊTE

Le vendredi 27 octobre dernier, le TT Daltons a fêté comme il se doit ses 30 ans d'existence.

Pour cet événement, le comité a invité : les joueurs, les anciens membres fondateurs, les autorités communales, le comité provincial, des journalistes ainsi que les membres de la société Royale St Jean. De nombreuses personnes ont répondu présent !

Au programme : bar à cocktails, apéritif dînatoire, mot du président... le TT Daltons a mis les petits plats dans les grands et l'ambiance festive était au rendez-vous. Cette soirée a permis de remercier le comité, les bénévoles et les sponsors et de se remémorer les innombrables bons moments passés ensemble durant ces 30 années. Une belle fête, mettant le sport à l'honneur et rassemblant toutes les générations de joueurs !

Le TT Daltons a reçu une belle surprise également : un joli dessin montrant Joe Dalton jouant au « ping » de la part du dessinateur Achdé (Lucky Luke)





MÉRITE SPORTIF 2023

Cette année est vraiment mémorable car en plus de cet anniversaire, le club a reçu le mérite sportif, organisé le 28 octobre à Baelen. Le club a basé sa candidature sur les performances sportives des affiliés effectuées tout au long des trente années d'existence du club et non uniquement sur la dernière année. **Retrouvez dans cette édition, le déroulement des mérites sportif, culturel et associatif !**

Quelle belle année pour ce club !

STAGE CET ÉTÉ

Du 7 au 12 août dernier, le club a organisé un stage dans le but d'initier les jeunes à la pratique de ce sport. De la tenue de la raquette en passant par des exercices, les jeunes se sont montrés motivés et appliqués. Sur les 9 enfants présents, 3 se sont affiliés et sont présents tous les jeudis à l'entraînement... L'avenir nous dira si ces jeunes feront l'avenir du club.

ENVIE D'ESSAYER ?

Les activités du club se déroulent à la salle St Jean à Membach, rue Léonard Moray.

Dès 10 ans tout le monde est le bienvenu au TT DALTONS MEMBACH.

Vous trouverez toutes les coordonnées nécessaires sur la page Facebook, TT Daltons Membach.

JULIE MASSENAUX (SECRÉTAIRE)

☎ 0499/29.47.83 (après 19h)

✉ juliemassenaux@hotmail.com

HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS

Pour les débutants : jeudi de 18h00-19h30

Pour tout le monde : jeudi de 19h30 à 21h00

TT Daltons Membach L.368

Stage d'été 2023

Initiation au tennis de table pour
Débutant ou jeune joueur à partir de 10 ans

30€ la semaine

Quand?
Du 07 au 12 août 2023
De 9h à 12h

Où?
Salle Saint Jean Membach
Rue Léonard Moray 15

Inscriptions et renseignements
avant le 01/08/2023 :
mail: ttdaltonsl368@gmail.com
Tél: Hardy René 0494873129
Brandt Didier 0497154220
Compte: BE15 973138311930

***Inclus:**
Prêt de raquette, assurance,
collation offerte!



Le TT Daltons Membach souhaite mettre à l'honneur **Marc Schmetz** qui a œuvré durant de nombreuses années pour la pérennité du club. Le club remercie également tous ses membres, l'esprit familial et convivial doit perdurer.





LA FAUNE SAUVAGE EN HIVER

NOUS VOICI ARRIVÉS EN HIVER ! À CETTE SAISON, LA FAUNE DE NOS RÉGIONS CONNAIT UNE PÉRIODE DIFFICILE. LES TEMPÉRATURES BASSES ET SURTOUT LA COUCHE DE NEIGE QUI PEUT RESTER QUELQUES TEMPS SUR NOS SOMMETS DONNENT BIEN DU FIL À RETORDRE À TOUS CES ANIMAUX SAUVAGES. LE PLUS GRAND HANDICAP POUR EUX ÉTANT D'ACCÉDER À LEUR MAIGRE NOURRITURE.

Dans nos fagnes, là où la neige et la durée d'enneigement sont plus fréquentes qu'ailleurs, imaginons nos grands mammifères tels que cerfs, biches, sangliers et chevreuils s'enfonçant dans cette épaisse couche de neige, leurs déplacements se voient déjà handicapés et que dire alors de la recherche de quelques brins d'herbe. Ne pouvant accéder à la strate herbacée, ils se voient dans l'obligation de se rabattre sur les pousses d'épicéas et autres bourgeons d'arbres ou encore carrément sur l'écorce des arbres provoquant pas mal de dégâts à ceux-ci. Ces dégâts feront perdre toute valeur financière à ces bois, entraînant ainsi pas mal de pertes pour une commune comme Jalhay pour qui la vente de bois représente une réelle part du budget annuel financier.

Les sangliers se nourrissant de vers ou de larves dans le sol, se résignent bien à quelques racines mais sur un sol gelé ce n'est pas chose facile. Ils profiteront alors de l'opportunité de quelques cadavres qu'ils pourront trouver. Les chasseurs pratiquent chaque année le nourrissage du gibier avec du foin, du maïs ou encore des betteraves mais la loi interdit de plus en plus le nourrissage des animaux sauvages à cause de la prolifération des sangliers.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, **le coq de bruyère** (Tétras lyre) n'a pas de difficultés majeures à passer l'hiver lorsque la couche de neige est conséquente. Il se perche sur les branches de bouleau pour se nourrir des chatons et passe la nuit dans un trou qu'il fait dans la neige. Pour ce faire, il se laisse tomber d'une branche, s'enfuit

dans la neige et creuse un trou puis tourne sur lui-même afin de faire une sorte d'igloo dans lequel la température sera à peine de quelques degrés sous zéro. Il sera ainsi protégé du vent et des basses températures. De plus, il possède un plumage tout à fait isolant appelé « *hyporachis* » avec certaines plumes à doubles rameaux qui permettent de renforcer l'isolation thermique.



Le renard doit aussi adapter son comportement à ces conditions. Son pelage très dense est fait pour résister à l'hiver mais les nombreuses précipitations nuisent à l'animal car lorsque le pelage est mouillé, la précieuse couche d'air emprisonnée dans ses poils disparaît provoquant une chute rapide de sa température corporelle.

Pour se nourrir, il fait bien quelques réserves de petits rongeurs qu'il enterre sous les feuilles mortes mais il ne les retrouve pas toujours sous cette épaisse couche de neige. Il se contente alors de cadavres qu'il trouve çà et là ou attaque canard et poule d'eau qui ne savent plus se mettre en sécurité lorsque les étangs sont gelés. Il se rapproche volontiers de l'homme en tournant près des fermes pour y trouver l'une ou l'autre poule ou encore n'hésitant pas à venir dans les villes fouiller dans les sacs poubelles.

On pense bien entendu encore **aux oiseaux** pour lesquels nous pouvons pallier le manque de nourriture en pratiquant le nourrissage dans son jardin via les boules de graisses et autres graines de tournesol. Mais que dire des rapaces comme les buses, faucons ou encore chouettes et hiboux. Ceux-ci n'ont plus l'accès à leur nourriture favorite (campagnols, musaraignes et autres petits rongeurs) ce qui entraîne pour eux un affaiblissement conduisant dans beaucoup de cas à la mort certaine de l'animal. De plus, le processus de digestion des rapaces nocturnes fait que l'acide gastrique de l'estomac étant tellement puissant, s'ils n'ont pas de nourriture pendant plusieurs jours, ils se rongent de l'intérieur en quelque sorte.

En plus de l'automne pluvieux que nous avons connu, si l'hiver qui arrive se montre rude, il est certain qu'il y aura une sélection naturelle cette année, éliminant ainsi les animaux plus faibles et moins résistants. C'est bien entendu difficile à accepter mais c'est la dure loi de la nature.

Si on ajoute à cela le dérangement même parfois involontaire des promeneurs, des photographes animaliers ou encore des skieurs qui font fuir le gibier, celui-ci va devoir s'enfouir en fournissant des efforts considérables alors qu'il vit au ralenti sur ses réserves. Ces calories dépensées inutilement vont peut-être atteindre à sa survie. Si le printemps tarde à arriver, il manquera peut-être aux animaux les réserves nécessaires pour tenir jusqu'au beaux jours.

Christian Desart - Guide Nature





VUE GÉNÉRALE DES CROIX ALIGNÉES DANS L'ANCIEN CIMETIÈRE

SOUVENIRS, GÉNÉALOGIE ET RESPECT POUR NOS ASCENDANTS



ALIGNÉES LE LONG DU MUR DE **L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE**, PLUSIEURS CROIX ANCIENNES ET PIERRES TOMBALES RAPPELLENT L'EXISTENCE DE NOMBREUSES FAMILLES AYANT VÉCU À MEMBACH AUX SIÈCLES PASSÉS.

TOUT COMME À BAELEN, MERCI AUX SERVICES COMMUNAUX QUI ONT PROCÉDÉ AU NETTOYAGE DES CROIX POUR RENDRE LES TEXTES GRAVÉS À NOUVEAU LISIBLES.

INSTALLÉ À CÔTÉ DE LA TOURELLE-ESCALIERS, LE PANNEAU REPREND LES NOMS DES DÉFUNTS GRAVÉS DANS LA PIERRE MAIS AUSSI CEUX DE DEUX RELIGIEUX DÉCÉDÉS À MEMBACH DONT LES DALLES TUMULAIRES CASSÉES DEPUIS LONGTEMPS DÉJÀ, ONT ÉTÉ REMPLACÉES PAR DEUX NOUVELLES PLAQUES GRAVÉES À L'IDENTIQUE.



CROIX DE JOANNES DIEBLANG (CROIX N° 3)



CROIX DE BARBARA TOUSSAINT, ÉPOUSE DE LÉONARD BALTUS (CROIX N° 11)

CROIX ANCIENNES DU CIMETIÈRE DE MEMBACH

1. PIERRE TOMBALE **DENIS DENGLE**R, CURÉ À MEMBACH, ° 1824 - † 1867
2. PIERRE TOMBALE DE L'**ABBÉ JOSEPH WERMEESTER**, RECTEUR AU PENSIONNAT SAINT-JOSEPH ET VICAIRE DE MEMBACH, ° 1877 - † 1915
3. ECCE HOMO. **JOANNES DIEBLANG** 1727 (Texte au dos de la croix)
4. PIERRE TOMBALE DE L'**ABBÉ PIERRE JOSEPH RENARDY**, ° 1839 - † 1898
5. **JOANNES HOUBE** 1730 **SEINE HAUSFRAW CATHARINA LOHE** 17... (en partie illisible)
6. **MARGARETHA MONNEE** 1729 **HAUSFRAW THONNIS TAUSSAINT**
7. **NIKOLAUS HAMEL** (illisible) **ANNA ELIESABETH PANTZER** (illisible)
8. **JOHANNES NICOLAUS REICKS** 1745
9. **PETER WELTER** (illisible) **MARIA VEREMEN** 1737
10. **JOSEPH TOUSSAINT CATHARINA SCHEEN** 1746
11. **BARBARA TOUSSAINT** 1751 **EPSE LEONARDT BALTUS** (Un agneau pascal au sommet de la croix)
12. **WELTER CHOP** 1729
13. **PETER SCHOP** 1726 **SEBELLA MONY** 1726
14. **JOHANNA FILFODER** 1727 **HAUSFRAW PETER MORE**
15. **PETER BAURBAU** 1728
16. **CRIJN CORMAN** 1754 **SYNE HAUSFRAW SIBILLA LENDENLAUF** 1767
17. **LENART LOHE** (sans l'année du décès)
18. **ST MICHEL TERRASSANT LE DRAGON** (Texte illisible au dos de la croix)

André Hauglustaine, Camille Meessen



LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

HORAIRE

Lundi : 14h-17h30

Mardi : fermé

Mercredi : 10h30-18h

Jeudi : 14h-17h30

Vendredi : 14h-17h30

Samedi : 9h-13h





ATTENTION

À partir de janvier, la bibliothèque instaure un système de pré-rappel

Quésaco pré-rappel ?

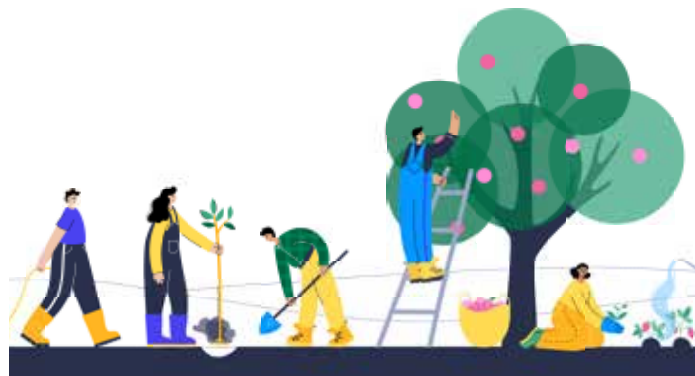
Quelques jours avant la date d'échéance de vos prêts, vous recevrez un petit mail pour vous rappeler de ramener ou de prolonger vos livres.

Un coup de pouce pour nos lecteurs les plus distraits

LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINOTHÈQUE

Vous pouvez y **échanger des graines** de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.



ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE JANVIER-FÉVRIER

📍 **LES VENDREDIS 12, 19 ET 26 JANVIER DE 15H00 À 17H00**

ACTIVITÉ PEINTURE

Réalisation d'une peinture au tampon pour un début d'année tout en douceur.

👤 Dès 6 ans

👍 Activité gratuite

📍 À la bibliothèque de Baelen

📍 **TOUS LES VENDREDIS DE FÉVRIER DE 15H00 À 17H00**

MASQUES DE CARNAVAL

Tous les vendredis de février, de 15h00 à 17h00, les bibliothécaires vous proposent de réaliser vos propres masques pour le carnaval.

👤 Dès 6 ans

👍 Activité gratuite

📍 À la bibliothèque de Baelen

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

📍 Dans le cadre du Festival des Littératures d'Aventures, la bibliothèque proposait tous les vendredis du mois de novembre des ateliers de cartographie pour les plus jeunes.

> **Au programme** : création de cartes imaginaires. Les cartes ont été affichées à la bibliothèque de Baelen tout le mois de décembre.

📍 Au cours du mois de novembre, la bibliothèque a tenu son Conseil de Développement de la Lecture. Concrètement, le CDL est un organe qui permet la rencontre et met en relation bibliothèque, usagers et opérateurs du champ culturel, social, d'enseignement autour des enjeux de développement des pratiques de lecture sur le territoire. Nous avons fait le point sur les activités de l'année en cours ainsi que les demandes et désidératas des usagers, et avons proposé des activités et les changements pour l'année 2024.

POUR RAPPEL

- 📍 La bibliothèque est gratuite jusqu'à 18 ans.
- 📍 Pour les adultes, la carte PASS coûte 6,00 € par an, pour emprunter à la bibliothèque de Baelen et aux bibliothèques de la province de Liège.
- 📍 Vous ne ressortez votre portefeuille que pour payer quelques centimes d'amende de retard quand vous oubliez de rendre vos livres dans les temps.
- 📍 Vous pouvez emporter 10 livres à la fois pour 4 semaines de prêt.
- 📍 Le catalogue des collections disponibles : mabibli.be

UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS :

☎ 087 76 01 23

✉ bibliotheque@baelen.be



DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
07/01/2024	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
13/01/2024	<i>Repair café</i>	Centre culturel de Welkenraedt	13h à 17h	voir article
19/01/2024	<i>Concert "Lokho"</i>	Au Bailus	20h	voir article
28/01/2024	<i>Tour des clochers (marche et course)</i>	Foyer Culturel	11h00	voir article
29/01/2024	<i>Conférence: un passé exceptionnel à découvrir</i>	Salle du Conseil communal	20h	LAC
01/02/2024	<i>Carnaval party</i>	Foyer Culturel	dès 18h30	voir article
04/02/2024	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
02/03/2024	<i>Repair café</i>	Centre culturel de Welkenraedt	13h à 17h	voir article
03/03/2024	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
03/03/2024	<i>Thé dansant</i>	Foyer Culturel	de 14h à 18h	voir article
16/03/2024	<i>Théâtre à Membach "FEU D'ARTIFICE"</i>	Salle St.Jean à Membach	20h	voir article
17/03/2024	<i>Théâtre à Membach "FEU D'ARTIFICE"</i>	Salle St.Jean à Membach	16h	voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

 BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune **www.baelen.be** Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« ***Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos*** »,

ainsi que « ***les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative*** » à respecter.

BALADES***Envie de découvrir votre région ?***

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

**7 JANVIER 2024, 4 FÉVRIER
ET 3 MARS**

Rendez-vous au parc communal de Baelen, rue de l'Eglise à 13h30

De là nous nous rendons en voiture vers le lieu de départ dans la région.

Les balades durent environ 2 heures (± 8km)
Chaussures de marche ou bottes conseillées.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89



MERCI pour eux !

PETIT DÉJEUNER DU LAC

UNE BELLE SOMME S'EST DÉGAGÉE DE NOTRE PETIT DÉJEUNER AU PROFIT DES ENFANTS DU HOME SAINT-FRANÇOIS.

UN GRAND MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS QUI ONT FAIT DE CE DÉJEUNER UNE RÉUSSITE !

ON ESPÈRE VOUS RETROUVER AUSSI NOMBREUX L'ANNÉE PROCHAINE !

À BIENTÔT,

LES MEMBRES DU LAC

LES CHIENSHEUREUX

UN CENTRE CANIN TRADITIONNEL !!



DEPUIS LE DERNIER BULLETIN COMMUNAL, NOUS AVONS FINI L'ANNÉE AVEC UNE ACTIVITÉ TRÈS RICHE.

En plus de nos leçons habituelles, nous avons organisé :

- Une journée trajet en train + une balade + un moment détente.
- Nous sommes représentants officiels de la Société Royale Canine St Hubert. La St Hubert c'est aussi la bénédiction des chiens que nous organisons chaque année juste après une balade suivie d'un repas « fromage » assez festif !

Nous pouvons vivre avec bonheur toutes ces activités en compagnie de nos chiens car nous sommes centre canin « méthodes traditionnelles ». Des méthodes qui ont fait leurs preuves depuis des décennies auprès des maîtres du chien qui doivent avoir rapidement des résultats avec eux. Nous pouvons donc maîtriser nos chiens afin que chaque moment passé avec eux se fasse dans la détente et la bonne humeur.

En tant que représentant officiel de la Société Royale St Hubert, nous sommes évalués chaque année lors de tests. Notre enseignement est mesuré par des juges de l'organisation St Hubert, et notre certification est remise en question chaque année. Depuis 2008, nous sommes félicités chaque année.

Nous respectons les chiens comme de dignes représentants de leur race, et chez nous, les résultats sont rapides. Nous nous efforçons d'organiser de nombreux évènements variés et ludiques, que vous pouvez vivre agréablement en compagnie de vos chiens.

Nous sommes aussi depuis cette année, porte-parole des clubs canins Wallons « méthodes traditionnelles », auprès du Gouvernement wallon, afin de faire évoluer la législation dans le bon sens. Actuellement, nous représentons ± 1500 membres, répartis sur toute la Wallonie, ce n'est pas par hasard.

Vous pensez que dans la vie, on récolte ce que l'on sème. Vous pensez que votre chien gardera ses particularités et que c'est à vous de mettre en place les règles qui vous mèneront au succès.

Ce texte vous parle, et vous désirez évoluer avec votre chien en le respectant comme un digne représentant de sa race.

Alors contactez-nous, Fred.chiensheureux.be@gmail.com
Fred 0475/421216 Messenger Fred Meurisse.



ASBL

CHIENSHEUREUX.BE

Centre d'Instruction
Membach

OBEISSANCE - SOCIABILITE - ECOLE DES CHIOTS - DEFENSE
PREPARATION AUX TESTS ET BREVETS - RECHERCHE EN DECOMBRES

www.chiensheureux.be 0475 42.12.16

Chers villageois,

La **SOCIÉTÉ ROYALE SAINT JEAN À MEMBACH** vous rappelle que son café est ouvert tous les dimanches matin de 10 h à 13 h.

Nous vous accueillons pour vous servir votre apéro avant votre repas dominical.

N'hésitez pas à venir nous dire bonjour.

Le comité et les bénévoles et de la Saint Jean."





Unique ! Un passé exceptionnel à découvrir !

CONFÉRENCE À BAELEN

Le Cercle d'Histoire de Limbourg et le LAC de Baelen ont l'honneur de vous inviter à la conférence que donnera Madame **Heike Fock**, archéologue, sur le résultat des fouilles qu'elle a menées sur le territoire de la commune de Baelen :

DEUX OCCUPATIONS ANTIQUES À BAELEN « NERETH » : ATELIER DE RÉDUCTION DU MINÉRAI DE FER ET ÉTABLISSEMENT RURAL GERMANIQUE.

Quand : **le lundi 29 janvier 2024 à 20 heures**

Où : **Maison communale de BAELEN**, rue de la Régence

Salle à l'étage - Ascenseur - Participation libre

INFOS :

Cercle d'Histoire de Limbourg :

Abdon Hardenne : 0495 670 287 et

Camille Meessen : 0477 731 258

Loisirs, Arts et Culture (LAC) Baelen :

Nathalie Thönnissen (Présidente) : 0486 902 363

Inscriptions souhaitées au 0486/90 23 63

ou lacbaelen@hotmail.com



PLACE AUX ENFANTS

NOTRE PARTICIPATION, LE 14 OCTOBRE 2023 À « **PLACE AUX ENFANTS** » A RAVI, UNE NOUVELLE FOIS, LES ENFANTS DE L'ENTITÉ ET LEURS ACCOMPAGNATEURS.



Après la découverte du jeu « *questions/réponses* », les enfants ont pu mettre en pratique toutes les recommandations reçues.

Chaque enfant a pu vivre avec un chien et son amateur, diverses activités ludiques proposées.

Ils ont été enthousiasmés de leur collaboration et complicité avec les chiens et heureux de découvrir notre club canin. La rencontre s'est terminée par un délicieux morceau de cake maison.

Nous vous souhaitons une année 2024 remplie de bonheurs partagés !

Les coachs de KJ & Co

Pour les conditions générales et renseignements :

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

Ou GSM : 0495 855 890 Edith (Si répondeur, laissez votre message, nous vous contacterons au plus vite)



ENTRÉE GRATUITE !

LOKHO

EN CONCERT AU BAILUS À BAELEN

LE VENDREDI 19 JANVIER 2024

DÈS 21H00

Bailus, Rue de la Régence 4837 Baelen

En collaboration avec L'ASBL Centre culturel et sportif



DÉMONSTRATION DU KARATÉ CLUB DE BAELEN LORS DE LA SOIRÉE DES MÉRITES SPORTIF, CULTUREL ET ASSOCIATIF



À L'INVITATION DU COMITÉ D'ORGANISATION DU MÉRITE SPORTIF, CULTUREL ET ASSOCIATIF DE BAELEN, LE CLUB DE KARATÉ "SHUHARI" A RÉALISÉ UNE DÉMONSTRATION DE SON SAVOIR-FAIRE LORS DE LA SOIRÉE DE REMISE DES PRIX LE 28 OCTOBRE DERNIER.

Le sensei Marc Thielmanns (4^e dan JKA) a introduit la démonstration en rappelant les principes du karaté : c'est un art martial, il permet non seulement l'amélioration de la condition physique et de l'autodéfense mais aussi de la concentration, de la coordination et de l'autodiscipline. Il est ouvert à toute personne à partir de 8 ans (notre club compte des membres de 8 à 67 ans).

La démonstration comporte une partie kihon (techniques de base réalisées individuellement), une partie kihon kumité (techniques réalisées avec partenaire) et une partie kata réalisé en groupe, qui consiste en un ensemble codifié de techniques de défense et de contre-attaque.

Pour les personnes intéressées de découvrir cet art martial japonais, les entraînements se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 (ceintures blanches à vertes) et jusque 20h00 (ceintures supérieures) et le vendredi de 18h30 à 19h30 (ceintures blanches à vertes) et de 19h30 à 21h00 (ceintures supérieures).

Si vous avez des questions ou souhaitez plus d'informations vous pouvez nous contacter via:

Tel : Sensei Marc Thielmanns: +49 162 10 86 074

Jean-Pierre Tack, Président : 0477 72 25 08

E-Mail: shuhari.dojo@icloud.com



Technique Gyaku Yonhon Nukite



Extrait du kata Tekki Shodan

THÉÂTRE À MEMBACH

Le groupe de théâtre "Scène entr'amis" de Membach a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle

FEU D'ARTIFICE

Comédie en 2 actes de Noël PIERCY

Deux représentations en la salle **ST JEAN de MEMBACH**

SAMEDI 16 MARS 2024 à 20:00 heures

DIMANCHE 17 MARS 2024 à 16:00 heures

Mise en scène : Eliane DUMOULIN-BECKERS

Aide-mémoire : Laurence CORMAN

Sylvain est employé de maison dans la villa Corse d'Eve mais aussi l'amant de sa fille Valentine. Profitant du départ en voyage d'Eve, ils ont loué la villa aux Plouchard et comptent passer des vacances en amoureux chez Valentine. Hélas des travaux ayant lieu chez celle-ci, ils doivent se résigner à partager la villa avec les Plouchard. Un imprévu fait que le voyage d'Eve est annulé au dernier moment et celle-ci en profite pour inviter un vieil ami et sa compagne à venir passer quelques jours à la villa. Sylvain va devoir trouver des explications quant à la présence des Plouchard et cela se complique quand, Simone, l'ex de Sylvain, débarque à son tour en ne pensant qu'à se venger et sème la zizanie dans la villa.

PERSONNAGES (Par ordre d'arrivée sur scène)

Sylvain	Employé de maison	David DE JALLE
Eve	La maitresse de maison	Maryse SGARLATA
J-Claude	Vacancier	Eric KISTEMANN
Arlette	Femme de Jean Claude	Kathy FRANCOIS
Valentine	Fille d'Eve, maitresse de Sylvain	Auréli DE DIJCKER
Simone	Ex de Sylvain, amie d'enfance d'Eve	Christine PIRENNE
Francis	Propriétaire de grandes entreprises	Pierre CRUTZEN
Cody	Maitresse de Francis	Gaëlle CARTIGNY





TOUR DES CLOCHERS

Mémorial Philippe Havet

3^{ÈME} ÉDITION

Dimanche 28 janvier 2024

Adresse : Foyer culturel de Baelen, rue de la Régence 1, 4837 Baelen

MARCHE LIBRE (7 - 13 - 19 KM) - Départ de 8h30 à 11h00

TOUR DES CLOCHERS - 19KM

Départ à 11h00

BOUCLE DE LA CHAPELLE - 7KM - Départ à 11h00



INSCRIPTIONS

19km : 8€ en préinscription et 11€ sur place

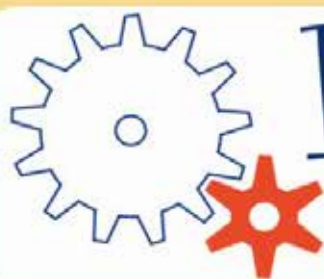
7km : 5€ en préinscription et 7€ sur place

Cadeau offert aux 100 premiers préinscrits sur chronorace.be

INSCRIS-TOI

VISITWallonia.be





Repair Café

2024**13/01****02/03****04/05****CCV****Au Centre culturel
de Welkenraedt****rue Gretry 10, 4840 Welkenraedt****13H - 17H NE JETEZ PLUS !****WEGWERFEN ?
AUF KEINEN FALL !****NOUS
RECHERCHONS
DES
REPARATEURS !****ORDINATEURS
COMPUTER****PETITS ÉLECTROS
KLEINE ELEKTRO GERÄTE**

Renseignements :
087/64 89 05 · repaircafewelk@hotmail.com

REPAIR CAFÉ

QUI SOMMES-NOUS ?

Collectif de **bénévoles**, le RCWelk est composé de **réparateurs** disponibles tous les deux mois pour diagnostiquer des appareils défectueux auxquels, ensemble avec les utilisateurs, ils tentent d'offrir une seconde vie.

Dans une ambiance et un cadre conviviaux, les interventions se font les samedis 13 janvier, 2 mars et 4 mai de 13h00 à 17h00 au Forum des Pyramides.

COMMENT CA MARCHE ?

- **Inscription sur place** entre 13h00 et 16h30
- **Un objet** propre par personne. Merci pour votre compréhension.
- Attribution d'un numéro.

Pendant l'attente,

- « L'Entracte » propose un éventail de boissons et de collations sucrées et salées.
- Les alentours du Centre culturel offrent des espaces de détente.
- Une agréable conversation peut s'engager entre participants.
- Dès qu'un réparateur se libère, il démonte l'appareil et **ensemble** avec lui, vous analysez son état.
- Parfois, l'achat d'une pièce de rechange est nécessaire. Le dépanneur peut vous indiquer comment procéder. À vous de décider si la dépense en vaut la peine.
- Le matériel est remonté. Réparé ou pas.
- Vous repartez déçu ou avec un grand sourire.

BIENVENUE A TOUS !

À proximité de Welkenraedt, des équipes de repair cafés vous accueillent notamment à Bolland, Dison, Hauset, Plombières, Soumagne, Thimister-Clermont. Calendrier sur <https://repairtogether.be/agenda/repair-cafes/>

▲ Prix laissé à l'appréciation de chacun après réparation ou non

▲ Infos : 087/64 89 05 • repaircafewelk@hotmail.com

